



DATE: 6 octobre 1983

A: Monsieur André Dorval, B.A.P.E.
DE: Gilles Coulombe, chef du S.A.E.I.
OBJET: Avis de projet concernant le réaménagement de la
route 132 entre Cacouna (A-20) et la rivière Trois-
Pistoles par le M.T.Q.
DOSSIER NO: 102-8311-11

A titre d'information, je vous transmets une copie de l'avis
de projet susmentionné. Nous croyons être en mesure de trans-
mettre la directive du ministre vers le 15 novembre 1983.

Le chargé de projet est Mme Marie Le Rouzès.


GILLES COULOMBE, ing.
Chef, Service d'analyse
des études d'impact

MT/mt
Pièce jointe

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction des évaluations
environnementales

SERVICE D'ANALYSE DES
ÉTUDES D'IMPACT

OCT 8 1985

Avis de projet

TITRE DU PROJET

REAMENAGEMENT DE LA ROUTE 132

ENTRE CACOUNA (A-20) ET

LA RIVIERE TROIS-PISTOLES

Municipalité: St-Georges-de-Cacouna (paroisse), St-Jean-Baptiste-
de-l'Isle-Verte (paroisse), Village de l'Isle Verte, Notre-Dame-
des-Neiges-des-Trois-Pistoles (paroisse) -
M.R.C.: Rivière-du-Loup et Les Basques
Circ. élect.: Rivière-du-Loup
N/D: D.A.R. 132-12-02-03-04-05

INTRODUCTION

L'avis de projet représente la description de la nature générale du projet ou de l'activité que le promoteur a l'intention d'entreprendre. La présentation synthétique de l'information pertinente au projet ou à l'activité sera facilitée par l'utilisation du présent formulaire.

Dûment rempli par le promoteur ou le mandataire de son choix, le formulaire est retourné à:

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction des évaluations environnementales
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
G1V 4H2

Tout document annexé à l'avis de projet doit être fourni en 15 copies.

N.B.: Ne pas remplir le formulaire pour les projets situés sur le territoire de la Baie-James et du Nord québécois.

À l'usage du ministère de
l'Environnement

Date de réception _____

Dossier numéro _____

1. Promoteur Ministère des Transports du Québec

Adresse 200, Dorchester Sud, 3e étage

Québec, Québec (G1K 5Z1)

Téléphone (418)643-2408

Responsable du projet Yves Bédard

2. Consultant mandaté par le promoteur Il n'y en a pas

Adresse _____

Téléphone _____

Responsable du projet _____

3. Titre du projet

Réaménagement de la route 132 entre Cacouna (à la sortie de l'autoroute 20)

et la rivière Trois-Pistoles, dans le comté et le district électoral de

Rivière-du-Loup.

4. Localisation du projet

Mentionner l'endroit ou les endroits où le projet est susceptible de se réaliser et inscrire les numéros cadastraux (lot et rang). Ajouter en annexe une carte topographique ou cadastrale localisant le projet (en 15 exemplaires).

Le présent projet se situe dans l'axe de la route 132 actuelle, à partir
de la fin de l'autoroute 20 à Cacouna jusqu'à la rivière Trois-Pistoles
et concerne quatre (4) municipalités du comté de Rivière-du-Loup, soit
la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-
Verte, le village de L'Isle-Verte et la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-
des-Trois-Pistoles. (Voir plan de localisation et plan de cadastre ci-
joint).

5. Propriété des terrains

Indiquer, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue et mentionner depuis quand et dans quelles proportions ces terrains sont acquis (ex: propriété privée à 100 pour cent, terrains acquis à 75 pour cent suite aux expropriations, etc.). Ces renseignements pourraient apparaître sur une carte.

Le présent projet consiste grosso modo à l'élargissement de l'emprise
actuelle qui passe de 20 mètres à 40 mètres et ce, pour le secteur
rural. Donc, nous récupérons dans la majeure partie du projet l'emprise
actuel, sauf à quelques endroits où des courbes doivent être corrigées.
Les terrains à acquérir qui représentent environ 50% de la superficie
nécessaire au projet sont des propriétés privées, sauf une bande en
bordure de la réserve faunique qui est la propriété du Service canadien
de la faune (superficie d'environ 3 hectares).

6. Objectifs et justification du projet

Mentionner les objectifs du projet et indiquer la cohérence de ceux-ci avec les plans et programmes de développement au niveau local, régional ou national.

Les principaux objectifs du projet sont:

- augmenter d'une façon appréciable la capacité de cette route pour subvenir aux besoins actuels et projetés de la circulation;
- augmenter la sécurité et la visibilité au dépassement de cette route par l'élimination ou la correction des courbes dangereuses existantes, par l'élargissement des accotements etc.;
- corriger le profil de cette route pour en faciliter son entretien en particulier pour les périodes hivernales.

Ce projet se veut donc une continuation de la réfection de la route 132

déjà faite à date dans le secteur de Trois-Pistoles, St-Simon et St-Fabien afin de donner, aux usagers locaux et de longue distance, une route dont les caractéristiques géométriques soient conformes à sa classification i.e. une route principale reliant les régions économiques du Bas St-Laurent et de la

7. Phases ultérieures et projets connexes

Gaspésie au reste de la province.

Mentionner, s'il y a lieu, les phases ultérieures du projet et les projets connexes qui peuvent s'y rattacher.

Ce projet comprend quatre (4) sous-projets ou quatre (4) sous-ensembles:

NO	DESCRIPTION	LONGUEUR (Km)
1.	0132-12-02 De Cacouna (A-20) à la limite ouest du village de L'Isle-Verte	8,3
2.	0132-12-03 Contournement du village de L'Isle-Verte	2,888
3.	0132-12-04 De la limite est du village de L'Isle-Verte à la route Saint-Eloi	6,720
4.	0132-12-05 De la route Saint-Eloi à la rivière Trois-Pistoles	4,939

10. Description du milieu

Décrire d'une part, la répartition actuelle des différentes composantes du territoire (espaces naturels, zones agricoles, zones forestières, zones urbaines, infrastructures, etc.) et d'autre part, les principales activités humaines telles qu'elles se présentent avant la réalisation du projet (villégiature, agriculture, exploitation forestière, commerce, industrie, etc.).

Le corridor du tracé projeté peut se diviser en trois (3) composantes majeures, soit:

- 1- La zone agricole qui concerne environ 85% du corridor projeté.
- 2- La zone urbaine ou semi-urbaine qui concerne environ 5% du corridor projeté.
- 3- La zone réservée à des fins de conservation faunique qui concerne environ 10% du corridor projeté.

La composante prédominante est celle concernant l'agriculture. Cette agriculture est principalement orientée vers la production laitière, i.e., la production de fourrages ou de céréales (Phleum pratense, Agropyron repens, Avena sativa, Trifolium sp.), en vue de l'alimentation du troupeau laitier.

La zone urbaine est exclusivement concentrée autour du village de L'Isle Verte où l'on rencontre des activités dites de services (garages, restaurants, magasins, etc ...) et certaines activités industrielles (filature et meunerie).

La troisième zone appartient au Service canadien de la faune et a été créée pour fins de conservation ou de diffusion de connaissances sur la faune. Cette réserve correspond à un marais salé côtier où abonde entre autre la spartine alterniflore (Spartina alterniflora) et toute une flore halophile particulière. Elle se situe à l'extrémité est du cadastre de la paroisse de St-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte et borde le côté nord de la route 132 actuelle. Elle suscite donc des activités touristiques. Mentionnons que le présent projet n'affecte la réserve qu'à sa périphérie où l'influence des marées sur la végétation est beaucoup moins manifeste.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction des évaluations environnementales
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
G1V 4H2